

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
<b>Herausgeber:</b>	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
<b>Band:</b>	30 (2014)
<b>Artikel:</b>	"Défense nationale" ou "défense de classe"? : Retour sur le procès de treize antimilitaristes en 1942
<b>Autor:</b>	Buclin, Hadrien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-520321">https://doi.org/10.5169/seals-520321</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## « DÉFENSE NATIONALE » OU « DÉFENSE DE CLASSE » ? RETOUR SUR LE PROCÈS DE TREIZE ANTIMILITARISTES EN 1942

HADRIEN BUCLIN

En mars 1942 s'ouvrit à Lucerne le procès militaire de treize militants accusés d'avoir diffusé de la propagande antimilitariste dans les rangs de l'armée et parmi la population. Cette opposition à la défense nationale représentait certes un positionnement politique fort minoritaire dans le mouvement ouvrier en Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale. Néanmoins, cet épisode mérite l'attention dans la mesure où il pose une question épingleuse: l'antimilitarisme, qui avait été puissant au sein de la gauche helvétique après la Première Guerre mondiale, était-il encore approprié face à la menace hitlérienne ? À plus forte raison, était-il même encore envisageable après la défaite de la France de juin 1940, lorsque la Suisse se trouva encerclée par les puissances de l'Axe ?

Si la position des militants mis en accusation en 1942 apparaissait à contre-courant, c'est qu'au cours des années trente, une large majorité de la gauche syndicale et politique s'était ralliée à la défense nationale. Le Parti socialiste suisse (PSS), qui constituait de loin la principale organisation politique de la gauche dans le pays, modifia son programme en ce sens au terme du congrès de Lucerne en 1935, par 382 voix contre 294<sup>1</sup>. Ce soutien à l'armée, s'il était le plus souvent motivé par la montée en puissance de la menace militaire fasciste, apparaissait également comme la suite logique d'un processus d'intégration institutionnelle qui avait vu le PSS, depuis les années vingt, multiplier les expériences de gestion gouvernementale à l'échelle communale et cantonale (Bâle-Ville, Genève), dans une optique politique réformiste. En 1935, au sein des partis bourgeois, ceux qui étaient favorables à l'entrée du PSS au Conseil

1 Tobias Kästli, *Ernst Nobs: Vom Bürgerschreck zum Bundesrat*, Zurich, Orell Füssli, 1995, p. 149 sq.

fédéral demeuraient minoritaires, et il y avait en tout cas un consensus à droite pour dire que le soutien à la défense nationale représentait une condition *sine qua non* pour que l'accession de la social-démocratie au plus haut échelon gouvernemental puisse être envisagée à l'avenir. En septembre 1936, l'annonce par le gouvernement de Front populaire en France d'un programme de réarmement massif incluant la construction de 3200 chars d'assaut conforta sans doute les socialistes suisses dans leur nouvelle orientation<sup>2</sup>.

Ce virage politique du PSS en faveur de l'armée suscita pourtant des résistances non négligeables au sein du courant social-démocrate. L'aile gauche du PSS faisait ainsi valoir – au nom des principes de l'internationalisme révolutionnaire qui préconisaient que la guerre entre puissances capitalistes devait être transformée en une guerre civile pour le renversement des bourgeoisies fauteuses de guerre – que l'armée était avant tout un instrument au service de la classe dirigeante, destinée à maintenir l'ordre intérieur<sup>3</sup>. L'hostilité à la défense nationale reposait aussi chez certains militants du PSS sur une sensibilité pacifiste chrétienne: ainsi, l'influent socialiste religieux de Zurich Leonhard Ragaz claqua la porte du PSS à l'issue du congrès de 1935 et polémiqua contre le dirigeant social-démocrate Robert Grimm qui soutenait désormais la défense nationale<sup>4</sup>. Mais même dans les milieux chrétiens de gauche, le pacifisme était loin de faire l'unanimité face à la montée de la menace militaire nazie: ainsi, le célèbre théologien protestant bâlois Karl Barth suscita l'ire des autorités suisses attachées à l'image de la neutralité officielle lorsqu'il écrivit en 1938 une lettre ouverte au théologien tchèque Josef Hromádka dans laquelle il affirmait que chaque soldat de l'armée tchécoslovaque prêt à se battre contre Hitler n'était pas seulement un combattant de la liberté, mais aussi de l'Église

2 Julian Jackson, *The Fall of France: the Nazi Invasion of 1940*, Oxford, University Press, 2003, p. 13.

—3 En 1940, le député socialiste bâlois Friedrich Schneider, un des principaux animateurs de l'aile gauche du PSS à cette date, publia une tribune dans laquelle il affirmait que la guerre était l'occasion de renverser les bourgeoisies en Europe par la révolution, *Hammer oder Amboss? Eine Schicksalsfrage der Arbeiterschaft aller Länder unter besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse Basels und der Schweiz*, Bâle, [s.n.], 1940, pp. 50-54.

4 Eduard Buess, Markus Mattmüller, *Prophetischer Sozialismus: Blumhardt – Ragaz – Barth*, Fribourg, Exodus, 1986, p. 169.

chrétienne<sup>5</sup>. Quant au Parti communiste suisse (PCS), il se rallia à la défense nationale en 1936, en particulier dans le souci de se conformer aux exigences diplomatiques soviétiques, qui cherchaient à constituer un pacte de sécurité collective avec les démocraties occidentales pour contrer la menace hitlérienne<sup>6</sup>.

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, l'essentiel des forces de gauche était donc solidaires de l'armée suisse. De petits courants politiques issus de l'extrême gauche antistalinienne, anarchiste et marxiste, maintenaient toutefois des positions antimilitaristes intrinsègantes. Les marxistes antistaliniens, dont les militants furent la cible du procès de 1942, étaient essentiellement organisés à Bâle, Zurich et Winterthur, au sein de l'Action marxiste de Suisse (Marxistische Aktion der Schweiz, MAS). Ces militants se revendiquaient de l'opposition de gauche à Staline, qui s'était formée en URSS, puis au sein des partis communistes d'Europe dès la fin des années vingt, et dont la figure la plus célèbre était Léon Trotsky<sup>7</sup>.

Durant les années trente, Trotsky campa sur des positions antimilitaristes sans concession, en dépit de la menace militaire grandissante représentée par l'Allemagne nazie. Ainsi, en 1934, l'ancien chef de l'Armée rouge s'en était pris violemment au dirigeant socialiste suisse Robert Grimm en expliquant notamment que :

«le concept de défense nationale, surtout quand il coïncide avec l'idée de la défense de la démocratie, peut très facilement abuser des ouvriers des pays petits et neutres (Suisse, partiellement Belgique ou pays scandinaves). Seul un petit-bourgeois sans espoir sorti d'un misérable village suisse comme Robert Grimm peut penser sérieusement que la guerre mondiale dans laquelle il serait entraîné se mènerait pour la défense de l'indépendance de la Suisse. [...] À l'exigence de la bourgeoisie suisse, “Ralliez la politique de défense nationale”, le prolétariat suisse doit répondre par une politique de

5 Cité par Eberhard Busch, *Karl Barths Lebenslauf: nach seinen Briefen und autobiographischen Texten*, Zurich, Theologischer Verlag, 2005, p. 302.

6 Brigitte Studer, *Un parti sous influence. Le Parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931 à 1939*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1994, p. 111.

7 Pour plus d'informations sur l'Action marxiste de Suisse durant les années trente : David Vogelsanger, *Trotzkismus in der Schweiz. Ein Beitrag zur Geschichte der Schweizer Arbeiterbewegung*, Zurich, Zentralstelle der Studentenschaft, 1986, pp. 103-179. L'auteur relate également le procès de 1942 (p. 203 sq.), mais la référence à de nouvelles sources, aux Archives fédérales suisses (AFS) et aux Archives sociales suisses (ASS) notamment, nous permet de rouvrir ici le dossier.

défense de classe qui lui permette de passer ensuite à l'offensive révolutionnaire<sup>8</sup>.»

Trotsky s'en était tenu à ces principes par la suite, malgré les agressions nazies. En mai 1940, quelques jours après l'attaque de la France par la Wehrmacht, il avait réaffirmé les principes de l'internationalisme révolutionnaire:

«la victoire des impérialistes de Grande-Bretagne et de France ne serait pas moins effrayante pour le sort ultime de l'humanité que celle de Hitler et Mussolini. La démocratie bourgeoise ne peut pas être sauvée. En aidant leur bourgeoisie contre le fascisme étranger, les ouvriers ne feraient qu'accélérer la victoire du fascisme dans leur propre pays<sup>9</sup>.»

C'est dans le sillage de ces analyses de Trotsky que les quelques dizaines de militants de Suisse organisés au sein du MAS orientèrent leur action antimilitariste. Ainsi, en juin 1939, après que l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, puis le démantèlement de la Tchécoslovaquie par l'annexion des Sudètes rendaient aux yeux des dirigeants de la gauche helvétique le soutien à la défense nationale de plus en plus indiscutable, le bulletin des militants marxistes *Trotz Alledem!* prit le contre-pied de cette analyse:

«Les réformistes et les staliniens argumentent aujourd'hui qu'il serait nécessaire de “défendre la patrie” main dans la main avec la bourgeoisie suisse. Les exemples de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie prouvent que, dans les États impérialistes vassaux, la bourgeoisie n'est pas prête à mener seule un combat contre une grande puissance impérialiste. Dans un tel cas où la bourgeoisie suisse se soumettrait à Hitler et voudrait se lier à l'impérialisme allemand, notre tâche sera, par des moyens révolutionnaires, de constituer le pouvoir de la population laborieuse sous la forme de conseils/soviets et de mener une lutte armée à la fois contre l'invasion national-socialiste et contre la bourgeoisie suisse<sup>10</sup>.»

8 Léon Trotsky, *La guerre et la IV<sup>e</sup> Internationale*, 10 juin 1934, in: *Œuvres avril 1934 à décembre 1934*, Paris, Institut Léon Trotsky, 1979, pp. 58-59. Contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre de cet ouvrage, la Quatrième internationale ne sera formellement fondée que quatre ans plus tard. Voir aussi: Pierre Broué, *Trotsky*, Paris, Fayard, 1988, pp. 909-922.

9 Léon Trotsky, *Manifeste de la IV<sup>e</sup> Internationale sur la guerre impérialiste et la révolution prolétarienne*, 23 mai 1940, in: *Œuvres mai 1940 à août 1940*, Paris, Institut Léon Trotsky, p. 74.

10 *Trotz Alledem!*, juin 1939, n° 3. Les numéros de cette revue, saisis par le Ministère public, sont disponibles aux AFS, E 5330-01 1975/95, vol. 5091. Cette citation et les suivantes ont été traduites de l'allemand par mes soins.

À la veille de la guerre, cette opposition à la défense nationale s'inscrivait dans un contexte très difficile, marqué par un recul général du mouvement ouvrier en Suisse et en Europe occidentale, ponctué notamment par l'échec du Front populaire en France et par la victoire de Franco en Espagne. Mais la situation se compliqua encore après l'attaque de la Pologne par la Wehrmacht.

### **Le procès de 1942 et son arrière-plan autoritaire**

Si l'action de ces antimilitaristes devint plus difficile, ce fut d'abord parce que l'Action marxiste de Suisse avait été affaiblie et désorganisée par l'appel sous les drapeaux d'une partie importante de ses membres masculins en septembre 1939<sup>11</sup>. Surtout, le déclenchement de la guerre coïncida avec un tournant autoritaire du régime politique suisse. Le 30 août 1939, un arrêté fédéral sur les «mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de la neutralité» conféra au Conseil fédéral des pouvoirs extraordinaires conduisant à une forte réduction des droits démocratiques<sup>12</sup>. Comme le notait le conseiller national conservateur (PAB) Markus Feldmann dans son journal privé: «par la force des choses, le parlement est mis hors-jeu et la presse, soumise à un contrôle très strict, ne reflète plus que de manière très conditionnelle l'opinion publique»<sup>13</sup>. Mais c'est surtout après la défaite de la France que la répression contre les groupes situés à la gauche du PSS s'intensifia: en septembre 1940, Feldmann notait que les dirigeants du camp bourgeois cherchaient à utiliser les pleins pouvoirs, couplés au recul généralisé de la gauche, pour «éradiquer le marxisme», ce qui supposait même, selon une partie de l'establishment, d'interdire le PSS<sup>14</sup>. Feldmann avait raison de souligner qu'à cette date, le mouvement ouvrier helvétique connaissait un recul généralisé: les effectifs syndicaux étaient au plus bas depuis 1932 et jamais aussi peu de jours de grèves ne furent comptabilisés dans le pays depuis la mise sur pied d'une statistique annuelle en

11 Vogelsanger, *op. cit.*, p. 191.

12 Au parlement, les élus communistes furent empêchés de lire une déclaration contre ces restrictions des droits démocratiques: André Rauber, *Léon Nicole, le franc-tireur de la gauche suisse (1887-1965)*, Genève, Slatkine, 2007, p. 165.

13 Markus Feldmann, *Tagebuch*, Bâle, Krebs, 2001, entrée du 1<sup>er</sup> septembre 1940.

14 *Ibid.*

1927<sup>15</sup>. Le secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses, Friedrich Bernet, se félicitait avec brutalité au lendemain de la défaite de la France de ce que «dans leur cauchemar, les dirigeants socialistes se voient d'ores et déjà envoyés en camps de concentration, et se montrent en conséquence plus compréhensifs à l'égard des nécessités économiques»<sup>16</sup>.

Par décision du Conseil fédéral en date du 6 août 1940, les activités communistes et anarchistes furent interdites en Suisse. La décision du Conseil fédéral visait les activités communistes au sens large, c'est-à-dire non seulement celles du PCS, mais aussi celles des groupes apparentés, ainsi que de l'Action marxiste de Suisse<sup>17</sup>. En décembre 1940, le nouveau conseiller fédéral élu à la tête du Département de justice et police, Eduard von Steiger, chargé de la lutte contre les «extrémistes» de gauche, était un homme aux vues autoritaires, proche de l'extrême droite en tant que membre de la Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse<sup>18</sup>. Cette ligue joua notamment un rôle moteur, en novembre 1940, dans le lancement de la «pétition des 200», un manifeste qui demandait un musellement de la presse, en vue de mettre un terme à toute critique publique contre l'Allemagne nazie<sup>19</sup>.

Malgré ce tournant autoritaire, la gauche révolutionnaire poursuivit tant bien que mal ses activités: *Le Réveil anarchiste*, édité par Louis Bertoni à Genève, canton où se maintenait un groupe de militants anarchosyndicalistes, continua de paraître clandestinement et sans titre<sup>20</sup>. Il en

15 Philippe Garbani, Jean Schmid, *Le syndicalisme suisse*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1980, p. 142.

16 Procès-verbal du comité de direction de l'Union centrale des associations patronales suisses, 26 juin 1940, Archives privées. Je remercie Pierre Eichenberger de m'avoir communiqué ce document.

17 Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 6 août 1940, AFS, E 1004.1, 1000/9, vol. 401; *Bericht des Bundesrates an die Bundesversammlung über die antidemokratische Tätigkeit von Schweizern und Ausländern im Zusammenhang mit dem Kriegsgeschehen 1939-1945 (Motion Boerlin)*, Troisième partie, 21 mai 1946, Berne, Office des imprimés, p. 220.

18 Sur l'appartenance de von Steiger à cette ligue, voir: Catherine Arber, «Frontismus und Nationalsozialismus in der Stadt Bern. Viel Lärm, aber wenig Erfolg», *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, 2003/1, p. 7.

19 Sur les liens entre la Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse et les instigateurs de la pétition des 200, voir Feldmann, *Tagebuch, op. cit.*, entrée du 2 février 1941.

20 Gianpiero Bottinelli, *Louis Bertoni*, Genève, Entremonde, 2012, pp. 131-133.

alla de même à Bâle où le jeune militant anarchiste Heinrich (Heiner) Koechlin édita, en collaboration avec des réfugiés antifascistes, une feuille clandestine, *Das Zirkular*<sup>21</sup>. La répression des autorités contre ces activités ne se fit toutefois pas attendre. En Suisse romande, Lucien Tronchet fut condamné à 8 mois de prison et cinq ans de privation des droits civiques pour refus de servir. Dans la foulée, trois ouvriers du bâtiment, les frères Alexandre et Jean-Pierre Burtin, ainsi que leur camarade Georges Monnet, furent respectivement condamnés à 12, 15 et 6 mois de prison pour la diffusion dans les casernes d'une brochure antimilitariste éditée clandestinement par Beroni. Cette brochure contenait la plaidoirie de Tronchet et dressait notamment la liste de toutes les interventions de l'armée suisse contre des ouvriers en grève depuis 1860<sup>22</sup>.

De même, les militants de l'Action marxiste de Suisse poursuivirent leurs activités antimilitaristes en publiant une *Lettre d'information pour une politique révolutionnaire*, diffusée clandestinement à environ 250 exemplaires par numéro à des soldats dans la région de Bâle et de Zurich: le premier numéro parut en décembre 1939, suivi de deux autres en février et avril 1940. Parallèlement, le militant René Dorizzi, employé de l'horlogerie à la grande usine de Tavannes Watch (Jura bernois), distribuait clandestinement à ses collègues de travail et dans son entourage le même bulletin. Dorizzi avait été militant du Front national fasciste à Zurich, mais s'était rallié à la gauche révolutionnaire en 1938 «après avoir lu des livres de Trotsky», et était en contact régulier avec ses camarades de Zurich<sup>23</sup>.

Dans les textes de ces bulletins d'une vingtaine de pages pleinement rédigées, le régime politique suisse était qualifié de «dictature militaire»

21 Les exemplaires de cette brochure saisis par le Ministère public sont disponibles aux AFS, E 5330-01, 1975/95, vol. 5091. Sur le parcours de Koechlin: Isabel Koellreuter, Franziska Schürch, *Heiner Koechlin. Porträt eines Basler Anarchisten*, Reinhardt Verlag, 2013.

22 Louis Beroni, Lucien Tronchet, *Face à la guerre, devant le Tribunal militaire de la 1re Division à Lausanne, le 6 mars 1940*, Genève, éd. Germinal, 1940. Pour la condamnation des Burtin et de Monnet: Tribunal militaire de la 1<sup>re</sup> division A, Lausanne, audience du 12 juillet 1940, AFS, E 5330-01, 1975/95, vol. 4313. La peine des frères Burtin s'accompagnait aussi de 5 ans de privation des droits civiques.

23 Ministère public fédéral, Procès-verbal d'audition de René Dorizzi, 11 juin 1940, AFS E 4320 B, 1975/40, vol. 504. Voir aussi ses échanges de lettres avec Walter Nelz de Zurich dans le dossier E 5330-01, 1975/95, vol. 5088.

sous contrôle des représentants de la «classe capitaliste»<sup>24</sup>. Un article détaillait par exemple la manière dont les soldats mobilisés durent envoyer leur bulletin de vote par poste, sans garantie d'anonymat, lors des élections fédérales d'octobre 1939; ce qui était une façon pour l'état-major de mettre les recrues sous pression, via le contrôle postal, afin de limiter les résultats électoraux de la gauche.

Les textes diffusés formulaient aussi une dénonciation plus concrète des conditions imposées aux soldats sous les drapeaux, par un état-major composé exclusivement de représentants de la «bourgeoisie»<sup>25</sup>. En particulier étaient attaquées les pratiques du drill, fondées sur la répétition d'exercices absurdes, couplées à des punitions humiliantes:

«Le soldat est aujourd’hui l’homme le plus populaire dans le pays. [...] Des femmes bienfaisantes lui tricotent des guêtres et à Noël il reçoit un petit paquet avec la lettre d’un écolier [...] Mais en réalité les soldats comptent parmi les êtres les plus indignement traités [...] Le soldat idéal est un automate stupide. Pour l’y conditionner, la pratique de l’armée repose en large partie sur un drill dans le plus pur style prussien et sur la répétition de vaines niaiseries, tels que “apprêtez vos armes”, saluts, scansions, garde-à-vous, marches en cadence. Rien de tout cela n’est nécessaire pour une véritable formation au combat. Les armées révolutionnaires française et russe ont vaincu sans drill et garde-à-vous, dans des pantalons et chaussures trouées<sup>26</sup>.»

Le numéro d'avril reprenait les revendications contenues dans une pétition qu'avait lancée Robert Grimm, soutenu par des membres de la Société du Grutli, en octobre 1916, qui demandait notamment «la fin du drill», les «mêmes rations de nourriture pour les soldats et les officiers», «la liberté d'expression dans l'armée» et «le droit de proposer la révocation d'un supérieur». Grimm, désormais à la tête d'un Office de l'économie de guerre, défendait alors une position fort différente: le 22 juillet 1940, il tint un discours ambigu à l'Assemblée fédérale, demandant l'intégration d'un socialiste dans un gouvernement d'unité nationale qui devrait «réorienter la politique extérieure et intérieure du pays»<sup>27</sup>.

24 *Informationsbrief für revolutionäre Politik* (désormais *IB*), décembre 1939, disponible dans le dossier AFS E 5330-01, 1975/95, vol. 5091.

25 *IB*, février 1940, disponible dans le dossier AFS E 5330-01, 1975/95, vol. 5091.

26 *IB*, février 1940. Ces reproches étaient loin d'être infondés; le général Guisan lui-même s'inquiéta des pratiques de drill extrêmes pratiquées par certains officiers et chercha à y mettre un terme: Willi Gautschi, *Le général Guisan. Le commandement de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne, Payot, 1991, p. 599 sq.

27 Procès-verbal de la séance de l'Assemblée fédérale du 18 juillet 1940, pp. 85-90, AFS, E 1201, 1995/539, vol. 8.

L'«aile gauche» du PSS n'était toutefois pas beaucoup mieux considérée dans la *Lettre d'information* que le Grimm de 1940, accusé d'avoir glissé «vers la droite». Les rédacteurs relevaient que les dirigeants de cette aile gauche ne s'étaient pas clairement opposés au ralliement du PSS aux pleins pouvoirs<sup>28</sup>. Et si la gauche du PSS brandissait la menace d'une rupture de l'union nationale (*Burgfrieden*), c'était seulement, estimaient les rédacteurs de la *Lettre*, pour pousser la bourgeoisie à admettre l'entrée du PSS au Conseil fédéral.

Plus généralement, le numéro d'avril de la *Lettre d'information* s'appuyait sur les derniers développements de la guerre pour rappeler une nouvelle fois que

«les bourgeoisies entraînées contre leur volonté dans le conflit, comme le montrent les exemples de [...] la Pologne, du Danemark et de la Norvège, ou bien capitulent sans combattre, ou bien se lient à l'une des coalitions impérialistes [...] Les travailleurs doivent refuser cette alternative»<sup>29</sup>.

Des officiers écrivirent à l'adjudant-général de l'armée pour exiger l'ouverture d'une enquête contre la diffusion clandestine de ces textes. On relève en particulier l'intervention d'Eugen Bircher, un colonel aux vues d'extrême droite affirmées, qui dirigea plusieurs missions médicales aux côtés de la Wehrmacht sur le front de l'Est entre 1941 et 1943<sup>30</sup>. Quant à l'adjudant-général auquel s'adressa Bircher, Ruggero Dollfus-Burckhardt, il avait justement été attaqué par la *Lettre d'information* de février 1940 qui voyait en lui l'un de ces «représentants typiques de la grande bourgeoisie» qui entourait Guisan, illustrant ainsi «le caractère de classe de l'armée». Il est vrai que Dollfus-Burckhardt, conseiller national catholique conservateur, propriétaire d'un imposant château à Kiesen près de Berne, était issu d'une grande famille d'industriels de la chimie et siégeait au conseil d'administration de la Société de Banque Suisse (SBS). La *Lettre* rappelait aussi que Dollfus-Burckhardt était un partisan de la ligne dure contre la gauche, comme l'avait symbolisé la gifle qu'il avait administrée au dirigeant socialiste Walther Bringolf, à l'époque où ce dernier était encore membre du Parti communiste.

28 IB, avril 1940. Les rédacteurs attaquaient en particulier la brochure déjà mentionnée du Bâlois Friedrich Schneider, *Hammer oder Amboss?*

29 IB, avril 1940.

30 Lettre d'Eugen Bircher à Ruggero Dollfus, 3 mai 1940, AFS, E 5330-01 1975/95, vol. 5091. Sur Bircher: Daniel Heller, *Eugen Bircher: Arzt, Militär, Politiker: ein Beitrag zur Zeitgeschichte*, Zurich, NZZ Verlag, 1990.

Suite à ces demandes d'intervention émanant du corps des officiers, l'ouverture d'une procédure pénale contre les marxistes semblait d'autant plus inéluctable que même à gauche, certains demandèrent aux autorités d'intervenir: le secrétaire de la section bâloise de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), Christoph Bollinger, proche du dirigeant de l'aile droite du mouvement syndical Konrad Ilg, aurait ainsi écrit à la police politique pour dénoncer la diffusion du bulletin marxiste<sup>31</sup>.

Le 11 juin 1940, au moment où l'armée française s'effondrait face à la Wehrmacht et où l'Italie entrait en guerre aux côtés de l'Allemagne, la justice militaire, en collaboration avec le Ministère public, firent perquisitionner une cinquantaine de logements et arrêtèrent quarante personnes, parmi lesquels Jost von Steiger et Walter Nelz, qui étaient les deux principaux éditeurs des trois numéros de la *Lettre d'information*<sup>32</sup>. Plusieurs imprimantes et des centaines de tracts et ouvrages politiques furent saisis. Certains de ces militants étaient surveillés par la police depuis plusieurs années; mais les autorités utilisèrent également une liste de «trotzkistes suisses» dressée en 1937 par des communistes allemands réfugiés en Suisse qui fournissaient des renseignements aux services secrets soviétiques (NKVD), liste sur laquelle la police fédérale avait mis la main dans le cadre d'une enquête<sup>33</sup>. Comme les informations de la police fédérale contenaient des erreurs, plusieurs militants qui n'étaient pas liés aux antimilitaristes marxistes furent emprisonnés, puis relâchés peu après. Ce fut le cas de l'éditeur Heiner Koechlin, qui s'en sortit en prétendant être sympathisant du PSS; selon ses dires, les brochures de Trotsky ayant été saisies chez lui auraient été acquises uniquement par intérêt pour l'économie politique<sup>34</sup>. Au moins un des militants arrêtés fut molesté par la police qui cherchait à le pousser aux aveux<sup>35</sup>.

31 Selon le témoignage de Walter Nelz, *Der Militärprozess der schweizerischen Trotzkisten*, p. 16, été 1946, tapuscrit déposé aux ASZ, fonds Walter Nelz, Ar. 120.9.

32 Ministère public, Bericht betr. die Aktion gegen die 4. Internationale (Trotzkisten) von Kommissär Maurer, non daté, AFS, E 5330-01 1975/95, vol. 5091.

33 Sur cette enquête: *Bericht des Bundesrates...* op. cit., p. 232.

34 Procès-verbal d'audition de Heinrich Koechlin, 11 juin 1940: AFS, E 4320 B 1975/40, vol. 504. Certains des militants arrêtés par erreur durent attendre la fin de la guerre pour que la police leur rende les livres politiques qui avaient été saisis chez eux, voir: lettre de Max Bächlin au Ministère public, 5 mars 1945, AFS, *ibid.*

35 Protokoll für die Sitzung des Territorialgerichts 2B vom 23. März 1942, p. 10, AFS, E 5330-01, 1975/95, vol. 5088

En raison du strict contrôle de la presse, le public ne fut pas informé de l'arrestation de ces militants. Toutefois, le 26 août 1940, la *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*, un quotidien proche du Parti radical, publia un article sur l'assassinat de Trotsky sous les coups d'un agent de Staline qui avait eu lieu au Mexique cinq jours plus tôt. Cet article évoquait la procédure en cours contre les «trotskistes suisses»; la *NZZ* avait apparemment eu accès aux dossiers de l'instruction<sup>36</sup>.

Ce n'est que deux ans après ces événements que s'ouvrit devant la cour pénale militaire de Lucerne le procès de Nelz et de douze de ses camarades, parmi lesquels deux femmes, la couturière Olga Burkhard, 30 ans, et l'employée de maison Lena Zimmerer, 27 ans. Ce délai anormalement long avait permis aux autorités de prolonger de manière arbitraire la détention provisoire. Nelz fut ainsi gardé durant onze mois en détention préventive, alors que l'enquête, menée par Otto Gloor, un inspecteur de police proche de l'extrême droite, avait été close au bout de deux mois<sup>37</sup>. Les conditions de la détention préventive étaient déplorables, comme en témoigne René Dorizzi – incarcéré à la maison d'arrêt de Berne – dans un témoignage publié par la presse socialiste à sa sortie de prison<sup>38</sup>. Les détenus n'avaient le droit qu'à deux portions de pain et deux soupes par jour. Les cellules étaient petites, mal entretenues, les murs «humides et graisseux» et il n'y avait qu'un banc de bois pour dormir. Les sanitaires consistaient en des caisses en bois, vidées une fois par jour, qui viciaient l'air des cellules. Les détenus avaient des poux, et plusieurs malades n'avaient pas accès à des soins médicaux. Durant les cinq mois où il fut soumis au régime de la détention préventive, Dorizzi n'eut jamais droit à une promenade dans la cour de l'établissement. Ces conditions de détention le firent sombrer «dans une dépression bien compréhensible»<sup>39</sup>.

36 *Neue Zürcher Zeitung*, «Trotzkis Anhang in der Schweiz», 26 août 1940.

37 Sur la proximité de Gloor – qui devint durant la guerre froide spécialiste de la surveillance de la gauche communiste à Zurich – avec les fronts fascistes: Urs Engeler, *Grosser Bruder Schweiz*, Zurich, Weltwoche Verlag, 1990, p. 78.

38 René Dorizzi, «Bericht über die Zustände im Untersuchungsgefängnis Bern», *Berner Tagwacht*, 20 mai 1942.

39 *Ibid.* Un autre détenu se plaint de subir en détention un isolement complet comme s'il était un «grand criminel», lettre de Hans Schäfer au colonel [?] Henrici, 9 mars 1941, AFS E 5330-01 1975/95, vol. 5084.

À Lucerne, les audiences eurent lieu à huis clos, une procédure réservée aux affaires qui touchaient à des secrets militaires ou représentaient une menace pour l'ordre public. Le principal chef d'accusation retenu contre les treize accusés fut la tentative de subvertir la discipline militaire (art. 99 du code pénal militaire). Les critiques émises contre les pratiques de drill menées par des officiers furent également condamnées au titre d'injures contre des gradés (art. 101). Même si aucune collaboration concrète entre ces militants et des groupes étrangers dans le cadre de la diffusion du bulletin de 1940 ne put être démontrée, cet élément fut également retenu à charge, dans la mesure où les textes pro fessaient des idées internationalistes et que les opinions de Trotsky étaient «non-suisses»<sup>40</sup>.

Nelz, jugé comme le principal responsable de l'édition du bulletin, fut condamné à deux ans et demi de prison (sans déduction de la détention préventive de onze mois), au paiement des frais de procédure, à cinq ans de déchéance des droits civiques et à l'expulsion de l'armée. Quant aux militants René Dorizzi, de Genève, et Jost von Steiger, de Zurich, ils furent condamnés à une année de prison chacun. En 1943, plusieurs demandes de libération conditionnelle furent rejetées pour Nelz, au motif que «les actes pour lesquels il avait été condamné furent exceptionnellement agressifs» et que les «idées de la Quatrième internationale sont totalement extrêmes»<sup>41</sup>. Les deux femmes écoperent de peines plus légères: deux mois de prison, effacés par la détention préventive. Pour le tribunal, de même que pour l'inspecteur Gloor qui avait mené l'enquête, il était clair que ces deux militantes ne pouvaient pas avoir été davantage que des exécutantes, obéissant aux dirigeants masculins de l'organisation; une appréciation partagée par le procureur, le lieutenant-colonel Max Obrecht, conseiller d'État catholique conservateur soleurois<sup>42</sup>.

Si la presse socialiste et syndicale ne prit pas la défense des accusés, le silence qui avait régné au moment des arrestations fut rompu par un article de la *Berner Tagwacht* offrant un compte rendu factuel du procès,

40 Militärkassationsgericht, 19 septembre 1942, AFS, E 5330-01, 1975/95, vol. 5091.

41 Lettre du brigadier Jakob Eugster, chef de la justice militaire, au Département militaire fédéral, 9 août 1943, AFS, E 5330-01, 1975/95, vol. 5089.

42 Sur les militantes comme simples exécutantes: *Bericht über die Strafuntersuchung*, 31 juillet 1940, p. 62, AFS E 5330-01, 1975/95, vol. 5096.

qui ne prenait parti ni pour les autorités, ni pour les militants jugés<sup>43</sup>. En revanche, les accusés bénéficièrent d'un soutien discret pour financer les frais de la défense en provenance de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), une organisation fondée en 1936 par le PSS et l'Union syndicale suisse (USS). En outre, plusieurs avocats de la défense étaient socialistes, dont Eduard Zellweger, qui fut nommé trois ans plus tard ambassadeur en Yougoslavie, devenant le premier socialiste suisse à occuper pareille fonction.

Une année plus tard, au moment où la défaite de Hitler se précisait et où le PSS, qui avait connu une poussée aux élections de 1943, menait une campagne pour le rétablissement de la démocratie, la position de la presse social-démocrate évolua sur cette affaire. Le quotidien bâlois *Arbeiter-Zeitung* – tout en se distançant vigoureusement des idées révolutionnaires de Nelz – souligna que l'emprisonnement prolongé de ce dernier et le rejet de ses demandes de libération conditionnelle contrastaient de manière choquante avec le traitement réservé à des militants d'extrême droite soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi, qui étaient rapidement libérés sous caution; pourtant, ces militants pouvaient fuir en Allemagne ou en Italie, alors que dans le cas de Nelz, aucun pays voisin n'était sûr<sup>44</sup>.

### **Une position courageuse mais irréaliste ?**

À la fin de la guerre, la levée des interdictions des partis permit aux militants marxistes de reconstituer une organisation légale, l'Action prolétarienne (Proletarische Aktion, PA)<sup>45</sup>. En 1946, le journal de PA rappelait que le PSS avait «complètement accepté la défense nationale bourgeoise», puis que ses députés avaient «à l'unanimité moins une abstention voté en faveur de l'attribution des pleins pouvoirs au Conseil fédéral»<sup>46</sup>. Depuis lors, la social-démocratie avait émis des critiques

43 *Berner Tagwacht*, «Ein Schweizerischer Trotzkistenprozess», 10 décembre 1942.

44 *Arbeiter-Zeitung*, «Irrtümliche Justiz», 6 janvier 1944; voir aussi: *Tagwacht*, «Ein Fall von Klassenjustiz», 4 janvier 1944. Cette inégalité de traitement apparaît d'autant plus clairement si l'on rappelle que la section suisse du parti nazi NSDAP ne fut interdite qu'une semaine avant la capitulation du «Reich», alors que la gauche radicale avait été poussée vers la clandestinité en août 1940.

45 Jean-François Marquis, *Proletarische Aktion. Une organisation révolutionnaire en Suisse (1945-1949)*, Mémoire de licence, Genève, 1983.

46 *Proletarische Aktion*, «Eine Revision ist fällig», août-septembre 1946.

concernant des «défauts techniques de l'armée», les «fautes personnelles» de certains officiers mais sur le fond, le PSS ne posait plus les «questions en termes de classe» et se situait donc globalement sur «la même ligne que la bourgeoisie». De même, PA reprochait au PCS et à la Fédération socialiste suisse (FSS), puis au prosoviétique Parti du travail (PST) fondé en 1944, d'avoir approuvé sur le fond la défense nationale. Léon Nicole avait même, sous couvert de «phrasés révolutionnaires», «fait du charme à l'Allemagne nationale-socialiste» en parlant de «socialisme viril allemand» à propos du nazisme<sup>47</sup>.

Contrairement aux «sommets embourgeoisés du mouvement ouvrier», le journal de PA rappelait qu'une petite «avant-garde marxiste» avait distribué en 1939 un bulletin citant Rosa Luxemburg: «quand pour la classe dominante la guerre d'invasion apparaît comme un moyen éprouvé contre la lutte des classes, une lutte des classes encore plus puissante s'avère être le meilleur moyen contre cette invasion»<sup>48</sup>. Quelques mois plus tard, les «Pétain, Laval et Doriot avaient démontré la justesse de cette affirmation lorsqu'ils marchèrent de concert avec la puissance occupante contre les travailleurs de France»<sup>49</sup>. Pour avoir distribué ce bulletin, rappelait enfin l'auteur de cet article, les militants avaient écopé de quelque 18 ans de prison au total.

Dans la foulée, les rédacteurs de *Proletarische Aktion* demandèrent, sans succès, une révision du procès de 1942. Pour étayer cette demande, l'organisation s'appuyait notamment sur plusieurs scandales qui avaient éclaté à la fin de la guerre, liés aux sympathies fascistes d'une partie du corps des officiers suisses durant le conflit mondial. Les membres de PA voyaient dans ces scandales à répétition matière à conforter leurs analyses de 1940, et Nelz précisait pour sa part en 1946 que ces nombreuses affaires favorisaient un climat de défiance dans la population qui permettait de remettre l'antimilitarisme à l'ordre du jour dans le mouvement ouvrier<sup>50</sup>. Le petit groupe marxiste évoqua ainsi dans sa presse l'affaire Corrodi, du nom du commandant d'un bataillon

47 *Ibid.* Nicole, à présent dirigeant du PST, avait en effet utilisé cette expression dans le journal *Le Travail* en 1939, pour manifester son soutien au pacte germano-soviétique (André Rauber, *Léon Nicole... op. cit.*, p. 168.)

48 *Proletarische Aktion*, «Eine Revision ist fällig», août-septembre 1946.

49 *Ibid.*

50 Nelz, *Der Militärprozess der schweizerischen Trotzkisten*, *op. cit.*, p. 1.

de la couverture-frontière suisse en 1940, qui s'était engagé l'année suivante dans la Waffen SS, révélant au passage à l'Allemagne des secrets militaires<sup>51</sup>. Les rédacteurs estimaient surtout que la complaisance à l'égard de l'Allemagne nazie avait atteint les sommets de l'armée: le chef de l'État-major helvétique, Jakob Labhart, avait ainsi cherché en 1939 à faire obstacle à la concentration des forces militaires face au Nord, sur la ligne de défense Limmat-Sargans, pour ne pas fâcher Hitler<sup>52</sup>.

De même, les rédacteurs de PA dénoncèrent la nomination au grade de divisionnaire, en 1946, de l'ancien frontiste Hans Berli. Ce dernier avait été proche d'Ulrich Wille, le chef de l'instruction de l'armée lié à l'extrême droite qui avait comploté contre Guisan et avait été écarté de l'armée en 1942 pour cette raison: «nous ne savons pas si ce genre d'hommes, dans un cas sérieux, aurait défendu ou trahi la patrie capitaliste. [...] si l'armée suisse continue à promouvoir des officiers frontistes [...] c'est que le cas échéant] elle veut laisser ouverte la possibilité d'exercer une dictature»<sup>53</sup>. Enfin, les militants d'Action prolétarienne rappelaient que le procès de 1942 relevait d'une justice à deux vitesses, car les accusés furent condamnés pour leurs liens présumés avec l'étranger, alors qu'en septembre 1940, le conseiller fédéral Pilet-Golaz avait complaisamment reçu les chefs suisses du frontisme qui entretenaient des relations étroites avec l'Allemagne nazie.

Dans l'après-guerre, la direction du Parti du travail interprétait le procès de 1942 tout autrement: dans un article publié par le *Vorwärts* en 1951 et dirigé contre le «trotkiste Walter Nelz», le journal percevait en effet dans l'antimilitarisme qui avait conduit au jugement de 1942 une confirmation de la propagande stalinienne dirigée contre l'«hitléro-

51 François Wisard, *Un major bernois dans l'ordre noir*, Saint-Imier, Cahiers d'études historiques, 1999.

52 *Proletarische Aktion*, «Eine Revision ist fällig», août-septembre 1946. À la même période, la presse communiste estimait aussi que Labhart devait passer devant un tribunal pour trahison, voir Xaver Schnieper, «Die grossen Schweiger», *Vorwärts*, 27 juillet 1946. Sur l'hostilité avérée de Labhart à la concentration de l'armée suisse face au Nord, Gautschi, *op. cit.*, pp. 103-112.

53 *Proletarische Aktion*, «Protestiert gegen die Besetzung von Schlüsselstellungen der Schweizer-Armee durch frontistische Offiziere», octobre 1946. Sur les intrigues de Gustav Däniker et Ulrich Wille contre Guisan: Gautschi, *op. cit.*, pp. 379-406.

trotskisme»<sup>54</sup>. Les «trotskistes» auraient en effet entrepris en 1940 «un travail de décomposition au sein de l'armée suisse», au «moment où la menace de l'Allemagne de Hitler contre l'indépendance de la Suisse était la plus forte», et sous couvert de «mots d'ordre pseudo-révolutionnaires». Le *Vorwärts* conduait en soulignant que «les communistes ont toujours expliqué que les trotskistes étaient politiquement et de manière plus générale au service des nazis allemands.»

Si les accusations d'«hitléro-trotskisme» – qui furent de plus en plus utilisées par la propagande stalinienne après le pacte germano-soviétique de 1939 pour contrer les accusations d'«hitléro-stalinisme» – sont dépourvues de fondement, il paraît toutefois légitime de s'interroger rétrospectivement sur la ligne d'opposition à la défense nationale adoptée par la gauche révolutionnaire au début de la guerre, au moment où la menace d'une agression militaire nazie contre la Suisse était réelle<sup>55</sup>. En 1940, les militants qui défendaient cette orientation à contre-courant au sein du mouvement ouvrier helvétique firent certes preuve d'un courage indéniable. Toutefois, l'idée que la seule manière de résister à Hitler était de mener une «guerre populaire» (*Volkskrieg*) – ce qui supposait de renverser au préalable le corps des officiers et l'état-major indignes de confiance – avait peu de chances de remporter une adhésion autre que fort minoritaire dans le monde du travail et parmi les soldats de rang, car elle semblait irréaliste. La *Lettre d'information* d'avril 1940 soulignait certes que le concept de *Volkskrieg* évoquait des épisodes importants de l'histoire suisse, depuis les insurrections paysannes du XVII<sup>e</sup> siècle, et était donc susceptible de rencontrer un écho dans la population, mais cette affirmation ne semble guère avoir convaincu dans

54 *Vorwärts*, «Wir antworten», 26 septembre 1951. Contrairement à ce qu'indique ici le *Vorwärts*, Nelz, à sa sortie de prison, avait pris ses distances avec le «trotskisme» et ne participa pas à la fondation du petit groupe Action prolétarienne, à l'inverse de Jost von Steiger, qui avait aussi compté parmi les principaux accusés de 1942 et qui devint le responsable de l'édition du journal d'Action prolétarienne. Nelz fonda dans l'après-guerre une association pour l'éducation populaire à Zurich, le Kulturbund Humanitas, et publia plusieurs ouvrages qui cherchaient à réaliser une sorte de synthèse entre communisme et éthique chrétienne, voir par exemple: *Geist und Macht. Das Wesen des wissenschaftlichen Sozialismus*, Zurich, Dynamo-Verlag 1950.

55 Sur l'«hitléro-trotskisme» comme leitmotiv de la propagande stalinienne, voir: Jean-Michel Krivine, «“Hitléro-trotskisme”», *Inprecor*, n° 558, février 2010; sur la menace militaire hitlérienne contre la Suisse: Klaus Urner, «*Die Schweiz muss noch geschluckt werden!*” Hitlers Aktionspläne gegen die Schweiz, Zurich, NZZ, 1991.

le contexte exceptionnel de 1940<sup>56</sup>. Une amie de l'un des militants arrêtés lui avait écrit en mars 1940, de manière représentative du scepticisme que pouvait susciter l'opposition à la défense nationale, que l'orientation politique développé dans la *Lettre d'information* sous-estimait notamment l'adhésion de la population allemande à la guerre de Hitler et que dans un tel contexte, l'internationalisme relevait de l'utopie<sup>57</sup>.

Dès 1942, quand la guerre des partisans derrière les lignes allemandes en URSS et en Yougoslavie, ou encore la résistance armée en France et en Italie, eurent pris leur essor, les idées de Nelz et de ses camarades auraient certainement pu apparaître comme plus crédibles aux yeux des ouvriers et soldats (même si les mouvements de partisans durant la Deuxième Guerre mondiale ne furent jamais en mesure de mettre en échec à eux seuls la Wehrmacht). Mais à ce moment-là, ces militants avaient été réduits au silence par la répression.

Après la guerre, l'idée qu'un petit pays pouvait résister à l'invasion d'une grande puissance par des techniques de guérilla populaire gagna même à ce point en crédibilité qu'un conseiller aux États radical vaudois, Gabriel Despland, déposa un postulat au parlement, proposant que l'armée suisse développe une telle stratégie de défense. Ce postulat fut néanmoins refusé par 25 voix contre 4 au Conseil des États, après que le Conseil fédéral eut mis en garde, de manière révélatrice, contre la «dissolution de tout ordre établi» qui pouvait découler d'une guerre de partisans<sup>58</sup>.

Dans tous les cas, l'idée suivant laquelle les soldats ne devaient pas faire confiance à l'état-major en cas de guerre contre la Suisse a pu contribuer – certes modestement, vu le nombre réduit de bulletins diffusés – à alerter la population sur la présence dans les hautes sphères

56 Le colonel Eugen Bircher, dans la lettre déjà évoquée à l'adjudant-général de l'armée, soulignait que les textes de la *Lettre d'information* ne semblaient pas avoir d'impact sur les soldats ; de même, le rapport d'enquête de l'inspecteur qui était allé interroger les ouvriers de l'usine Tavannes Watch concluait que ceux-ci n'avaient pas été influencés par la propagande marxiste qu'ils avaient reçue de René Dorizzi (AFS, E 5330-01, 1975/95, vol. 5088).

57 Lettre d'Agnes [?] à Lukas Preiswerk, 19 mars 1940, AFS E 5330-01, 1975/95, vol. 5084. Cette lettre fut saisie par la police lors des perquisitions de juin 1940 et jointe au dossier de l'accusation. Preiswerk fut toutefois relâché car, quoique sympathisant du groupe de Nelz, il n'avait pas participé à la diffusion de la *Lettre*.

58 Procès-verbal de la séance du Conseil des États du 10 décembre 1953, *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*, Berne, Office des imprimés, pp. 141-201.

de l'armée d'officiers ayant des sympathies pour les régimes fascistes. La *Lettre d'information* diffusée en 1940 dénonçait de fait les sympathies frontistes-fascistes de certains officiers. Par contraste, un ralliement unilatéral à la défense nationale comme celui des directions du PSS ou du PCS (avant son interdiction) ne constituait peut-être pas la meilleure des positions pour alerter sur les dangers des tendances défaitistes qui animaient une partie de l'état-major helvétique, notamment parce que ce ralliement confortait le mythe, cher aux milieux dirigeants helvétiques, d'une armée de milice forcément au service du «peuple». De fait, l'historien Willi Gautschi estime qu'il y eut un lien entre les critiques portées par les personnalités de gauche qui osèrent braver le consensus de la défense nationale pour dénoncer certaines tendances germanophiles au sein de l'état-major, et l'ouverture en avril 1940, par le général Guisan, d'une enquête contre des officiers soupçonnés d'accointances avec le régime hitlérien<sup>59</sup>. L'enjeu était de taille, car certains parmi ces officiers ambitionnaient de renverser Guisan afin d'impulser au sein du commandement de l'armée suisse une ligne plus favorable à l'Allemagne nazie, peut-être inspirée par l'Anschluss de l'Autriche en 1938.

Dans l'immédiat après-guerre, les autorités eurent pourtant tendance à relativiser l'action de l'extrême droite en Suisse, pour insister sur le danger qu'avaient par contraste représenté les activités de l'extrême gauche durant la guerre. Le rapport sur les «menées antidémocratiques» publié par le Conseil fédéral en 1946 omettait de mentionner, entre autres lacunes, la «pétition des 200» de novembre 1940, qui représentait pourtant une des principales tentatives de «rénovation autoritaire» du pays<sup>60</sup>. La troisième partie du rapport de 1946 accordait en revanche une place importante à l'action des autorités contre les «cellules» formées par les «trotskistes» qui avaient cherché à «démoraliser politiquement l'armée»<sup>61</sup>. Cette vision partielle du passé devint une des pierres de touche du mythe célébré par les autorités suisses durant la guerre froide, fondé sur la glorification d'une Suisse qui aurait «résisté» grâce à sa «neutralité armée» et à son «réduit alpin».

59 Gautschi, *op. cit.*, pp. 164-174.

60 Frédéric In-Albon, *La motion Börlin sur les «menées antidémocratiques»: acte d'oubli ou de mémoire?* Mémoire de licence, Université de Lausanne, 2000.

61 *Bericht des Bundesrates...* *op. cit.*, p. 236.